

Réf: Dossier 356144

Avis de constitution

SOCIETE « JOSCOR CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN YOPOUGON TOITS ROUGES, KOWEIT,
Lot 114, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOSCOR CONSTRUCTION »

Objet : - BATIMENT TRAVAUX PUBLIC (BTP) ;
- EXECUTION DE TOUS LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE BATIMENTS ;

- GENIE CIVIL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON TOITS ROUGES, KOWEIT, Lot 114, Ilot 11

Dirigeant(s) Mlle DIE JESIKA OSCONNE RITA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13228 du 18/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78396/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

